

Le Maire de Lèves
Conseiller départemental

à

Monsieur le Président
Chambre Régionale des Comptes,
Centre-Val de Loire
15 rue d'Escures
BP 2425
45 032 ORLEANS cedex

Lèves, le 19 février 2018

Nos Réf : DS/
Affaire suivie par : Dominique SCHUHMACHER
02.37.180.185 - dominique.schuhmacher@leves.fr

Objet : réponse contradictoire au pré-rapport du 21 décembre 2017

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 21 décembre 2017, vous m'avez transmis le rapport d'observations provisoires relatif à l'examen de la gestion de la commune de Lèves. Dans le cadre de la procédure contradictoire, je vous prie de trouver ci-après les éléments généraux de réponse :

Comme notifié préalablement dans les questionnaires communiqués, l'examen de la gestion de la commune de Lèves devait avoir lieu à compter de l'exercice 2010. Or, nous constatons qu'il n'apparaît que rarement les données 2010 et 2011. Un complément d'étude intégrant les éléments des années 2010 et 2011 nous apparaît utile.

Nous regrettons que ne soit pas mise en lumière la rupture observée depuis 2014, avec le changement de majorité municipale et avec la nouvelle donne concernant les dotations de l'Etat, en baisse constante et cumulée depuis 2014, après qu'elles aient augmenté sur la période précédente.

L'examen des comptes devrait démontrer un changement complet de paradigme dans la gestion des ressources communales entre les deux mandatures, ce qui n'apparaît pas dans votre analyse. Plusieurs commentaires laissent à penser qu'il y a continuité de gestion entre l'ancienne et l'actuelle majorité municipale, alors qu'il y a rupture.

Ce changement complet de paradigme est renforcé par la baisse des dotations de l'Etat depuis 2014, qui a entraîné une perte cumulée de recettes de plusieurs centaines de milliers d'euros depuis 2014, et donne à constater les réels efforts de bonne gestion engagés depuis 2014.

Par exemple, il est affirmé dans la synthèse introductive à propos de l'autofinancement (5) : « Bien qu'en légère hausse entre 2012 et 2016. ». Une formulation plus sincère aurait pu être rédigée ainsi : « Après une baisse entre 2010 et 2014, l'autofinancement a augmenté entre 2014 et 2016, malgré la baisse des dotations de l'Etat ».

Autre exemple, concernant l'évolution de la CAF brute (70), il est affirmé que celle-ci « a augmenté en moyenne de 10,8% en cinq ans. » Une formulation plus sincère aurait pu être rédigée ainsi : « Après avoir baissé de 13,10% entre 2012 et 2014, la CAF brute a augmenté de 73,52% de 2014 à 2016. » En prenant les chiffres complémentaires de 2010 et 2011, la formulation aurait pu être la suivante : « Après avoir baissé de 28,2% entre 2010 et 2014, la CAF brute a augmenté de 73,52% entre 2014 et 2016 ».

Concernant notre politique d'investissement, nous souhaitons en préciser la logique : les investissements prioritaires visent à améliorer le service à la population tout en générant des économies de fonctionnement dans la durée. C'est le cas par exemple pour les travaux de rénovation de la mairie ou de la réalisation d'un stade de football synthétique en 2016, qui permettent de réduire les charges de personnel comme les charges à caractère général. La construction prévue en 2018 d'un nouveau bâtiment mutualisé suit la même logique : réduction de la surface totale des locaux municipaux, rationalisation de la gestion du personnel, et modernisation de nos équipements en répondant aux dernières normes.

Vos 7 recommandations à mettre en œuvre appellent de notre part les remarques jointes en annexe 1.

En complément de ces remarques d'ordre général, veuillez trouver ci-jointes nos observations paragraphe par paragraphe en annexe 2.

Nos commentaires concernant l'analyse prospective sont étayés par le DOB 2018-2020, débattu le 27 novembre 2017 que nous vous joignons ci-joint en annexe 3.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, monsieur le Président, en l'expression de ma sincère considération.

 Le Maire,

Rémi MARTIAL

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Suivi des recommandations
- Annexe 2 : Commentaires paragraphe par paragraphe
- Annexe 3 : DOB 2018-2020